

# La lettre d'information de Loir-et-Cher Nature

20 Avril 2020

Lettre spéciale  
Confinement n°2

Dans la Lettre d'Information précédente, je vous proposais de participer à l' « Opération Papillons ». Je ne sais pas si comme moi vous avez observé et compté très très peu de papillons : quelques piérides indéterminables en vol, des citrons, quelques vulcains et ...ce n'est pas facile quand ils ne se posent pas ! Aujourd'hui je vous emmène vers une autre opération de sciences participatives :

« **L'Observatoire des Bourdons du jardin** » C'est sur le même principe que l'opération Papillons : un observatoire de sciences participatives initié par le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et animé par un groupement d'associations appelé « Estuaire ».

Afin de mieux comprendre ce groupe, **l'Observatoire des Bourdons des Jardins** a été lancé en 2008. En test sur 24 départements en 2009 avec plus de 400 bénévoles, il est étendu en 2010 à toute la France.

Vous pouvez trouver toutes les infos sur ce site: <http://www.vigienature.fr/fr/observatoire-des-bourdons>

Le principe est simple : commencez par créer un compte (si vous en avez déjà créé un pour les Papillons c'est le même) puis décrivez votre jardin/balcon en cochant les cases d'un questionnaire (surface, lieu, composition...) ; vous accédez à la saisie des différentes espèces de bourdons vues. Ce sont des créneaux d'observation de 5 mn ! Pas besoin d'être un spécialiste, il y a des aides en ligne.

## LE PROTOCOLE



Si vous avez des questions ou difficultés, contactez notre mail, nous essaierons de vous dépanner. Bon comptage et amusement.

Quelques nouvelles de votre association :

- Les sternes sont arrivées sur la Loire qui est bien basse pour un mois d'avril ! Mais nous n'avons pas le droit de mettre en place les panneaux d'information sur les îles protégées par des arrêtés de biotope. Nous n'avons pas encore trouvé de solution que déjà des problèmes surviennent : un couple se ballade régulièrement sur les îles de la Saulas à Blois en fin d'après-midi. Les agents de l'OFB confinés eux aussi ne peuvent pas intervenir (<https://ofb.gouv.fr/actualites/coronavirus-lofb-mobilise-et-solidaire-sur-lensemble-du-territoire-national>) car appelés vers d'autres missions...
- Les busards cendrés arrivent dans les plaines ; les busards des roseaux et Saint-Martin sont déjà en pleine reproduction mais les bénévoles n'ont pas le droit de commencer leurs surveillances. La demande a été faite au niveau national au ministère de l'Environnement. Seuls, les salariés d'associations peuvent travailler sur le terrain ( 2 dans le Loir-et-Cher). Par contre, les chasseurs obtiennent des dérogations préfectorales pour tirer les animaux nuisibles : sangliers, corvidés, étourneaux et pigeons sans soucis ( <https://www.chasseurducentrevaldeloire.fr/fdc41/news/arrete-portant-sur-linterdiction-de-lexercice-de-la-chasse-du-gibier-et-de-la-destruction-des-especes-susceptibles-doccasionner-des-degats-sur-les-parcelles-agricoles/>)

